



le **cnam**
Grand Est



Filière Vie et gestion des organisations
Ressources humaines

Bac+3 à Bac+4

Licence Gestion des ressources humaines

RNCP : 35924 | Cnam : LG03605A

Titre RNCP niveau 6 Responsable ressources humaines

RNCP : 4649 | Cnam : CPN0400A

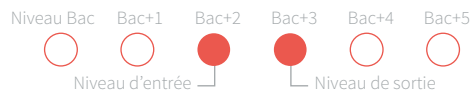


Certification qualité délivrée au titre des catégories actions de formation, et actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience



Licence Gestion des ressources humaines

Intitulé officiel : Licence générale Droit, économie, gestion mention Gestion parcours Gestion des ressources humaines



**Taux d'emploi
à 2 ans : 83,9 %***

**Salaire moyen :
28 177 €***

Le diplômé de la licence maîtrise les enjeux de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise, les bases administratives et techniques des processus RH et des fonctions administratives à la base de la gestion du personnel.

En partenariat avec

à Laxou



Pour candidater

- Être titulaire d'une L2 Droit économie gestion ou Sciences humaines et sociales.
- Être titulaire d'un Bac+2.
- Prérequis : EAR001 (Économie Générale : microéconomie) ou EAR002 (Économie Générale : macroéconomie) pour les élèves non issus d'un parcours en économie gestion.
- La formation est également accessible par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) et de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Compétences visées

- Gestion sociale de l'entreprise.
- Gestion des politiques de RH.
- Gestion des outils et méthodes de la fonction RH.
- Gestion administrative du personnel.

Fonctions occupées après le diplôme

- Assistant ressources humaines
- Chargé de recrutement
- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire ressources humaines
- Responsable ressources humaines

Lieux et modalités de la formation

LAXOU (54)

Rythme de l'alternance :

Lundi et mardi en formation / mercredi, jeudi et vendredi en entreprise

MULHOUSE (68) | SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (88)⁽¹⁾
STRASBOURG (67)

Rythme de l'alternance :

Lundi, mardi et mercredi en entreprise / jeudi et vendredi en formation

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (51)⁽¹⁾ | REIMS (51)
SAINT-DIZIER (52)⁽¹⁾ | SEDAN (08)⁽¹⁾ | VERDUN (55)⁽¹⁾

Rythme de l'alternance :

Une semaine par mois en entreprise

⁽¹⁾ La majorité des cours est diffusée depuis un centre émetteur. Vous avez la possibilité d'interagir en direct avec les professeurs et vous bénéficiez d'un tutorat personnalisé.

Calendrier et conditions d'accès

Rentrée : septembre

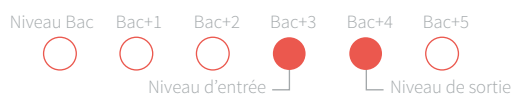
Accès sur dossier et entretien

Plus d'informations sur

cnam-grandest.fr/LG03605A

Titre RNCP niveau 6 Responsable ressources humaines

Intitulé officiel : Titre RNCP Niveau 6 Responsable ressources humaines



**Taux d'emploi
à 2 ans : 82 %***

**Salaire moyen :
32 872 €***

Le responsable RH conçoit et met en place des dispositifs, pratiques et outils RH.

Pour candidater

- Être titulaire d'un Bac+3 en relation avec la spécialité ressources humaines.
- Des unités d'enseignement seront demandées pour les titulaires d'un Bac+3 et plus hors spécialité RH.
- La formation est également accessible par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) et de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).



Compétences visées

- Participation à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie RH.
- Gestion opérationnelle des RH.
- Conseil en gestion des emplois et développement des compétences.
- Déploiement en situation professionnelle de politiques RH.

Fonctions occupées après le diplôme

- Chargé de recrutement
- Gestionnaire des ressources humaines
- Chargé des ressources humaines
- Gestionnaire ressources humaines
- Responsable ressources humaines

Lieux et modalités de la formation

MULHOUSE (68) | STRASBOURG (67)

Rythme de l'alternance :

Lundi, mardi et mercredi en entreprise / jeudi et vendredi en formation

Calendrier et conditions d'accès

Rentrée : septembre
Accès sur dossier et entretien

Plus d'informations sur

cnam-grandest.fr/CPN0400A



Les ressources humaines, service clé des grandes entreprises

Les métiers des ressources humaines, transverses à de nombreux secteurs d'activités, sont en général exercés dans des entreprises ayant un nombre de salariés nécessitant une organisation en ressources humaines. Ainsi, plus de trois quarts des travailleurs des ressources humaines sont employés par des établissements de 10 à 50 salariés. Quel que soit son secteur d'activité, une entreprise de plus de 10 salariés devra avoir recours à du personnel qualifié en ressources humaines, que ce soit en interne ou en externalisant à des cabinets de conseil.



Des métiers généralistes ou très spécialisés

Que ce soit en matière de gestion des carrières, de paie ou de formation, les fonctions des ressources humaines sont variées et demandent des qualifications. Certains postes, dans de grosses structures, peuvent être très spécialisés (chargé de recrutement, de la paie), ou plus transverses (chargé des ressources humaines) pour les plus petites entreprises.

Il existe également de nombreuses structures qui proposent l'externalisation de ces services aux entreprises : cabinets de recrutement, cabinets comptables pour la paie, instituts de formation... Les professions sont donc nombreuses et les perspectives d'évolution sont intéressantes.

Le chiffre : en 2018, 7 700 cadres RH ont été recrutés soit une progression de 1,3 % sur un an*.

* Source : étude de l'ANDRH et de l'APEC de 2019

Le dossier de candidature est à télécharger sur **cnam-grandest.fr**

LE CNAM EN GRAND EST

Centre régional

4 avenue du Docteur Heydenreich
CS 65228 F 54052 Nancy Cedex

Siret 823 041 348 00017
APE 8559A



Contact

alternance@cnam-grandest.fr

cnam-grandest.fr

